

Réf: Dossier N° : 19607

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRIENNE DE PROMOTION AGRICOLE »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO, 01 BP 1191 ABIDJAN 01

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 05 Janvier 2016, et enregistrés au CEPICI le 06 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRIENNE DE PROMOTION AGRICOLE » .

Objet: Agro-industrie - production d'huile de Dacryodès edulis brute - d'Huile de coprah - Production de savon de lessive, de toilette, de produits d'entretien professionnel et de produits cosmétiques - Production de médicaments à base d'huile de Dacryodès edulis brute. Représentation - Commerce et Négoce en général de tous produits. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO, 01 BP 1191 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur LOGOUE ZAGAUD JEAN PAUL.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-297 du 06/01/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°087 du 06/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

